Rapport d'évaluation

Bilan du plan d'aide à la réussite (2000-2003)

du Collège Montmorency

Mars 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 16 mars 2004, la Commission a évalué le bilan que le Collège Montmorency a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

Le taux global de réussite des cours à la première session est en hausse depuis la mise en œuvre du plan de réussite. Les améliorations les plus marquées s'observent dans la réussite maximale des cours et dans la réussite nulle et faible. L'année 2002 présente un taux plus faible qu'en 2001. Ce résultat constitue tout de même un progrès par rapport aux années de référence.

La réinscription au troisième trimestre

Le taux de réinscription en troisième session est en progression depuis la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite, le Collège dépassant même sa cible pour la cohorte de 2001. La hausse est observable dans l'ensemble des programmes ciblés. De façon globale, le Collège note que les progrès qu'il a réalisés pour cet indicateur lui permettent de réduire l'écart qui le sépare de la moyenne du réseau.

La diplomation

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation. Le taux d'obtention du diplôme deux ans après la durée prévue, pour tous les types de formation, est en croissance depuis la cohorte de la première année de référence. Le Collège reconnaît toutefois que ses taux de diplomation sont inférieurs à ceux du réseau et aux taux pondérés. Le Collège entend approfondir son analyse des obstacles à la diplomation et mettre en œuvre les interventions appropriées. Il estime toutefois que les progrès réalisés quant à la réinscription en troisième session devraient avoir des effets positifs sur les taux de diplomation. Par ailleurs, le Collège s'est engagé, en collaboration avec le Cégep @ distance, dans un programme de recherche-action visant les étudiants à qui il manque moins de 5 cours pour obtenir le DEC. Cinquante étudiants, en septembre 2003, ont ainsi pu obtenir leur diplôme.

Appréciation des résultats obtenus

La Commission estime que les progrès du Collège quant à la réussite en première session et à la réinscription en troisième session sont très encourageants. Ils laissent entrevoir une amélioration de la diplomation au cours des prochaines années. Le Collège entend faire de la diplomation une priorité de son prochain plan d'amélioration de la réussite.

La mise en œuvre

Le Collège s'est assuré de mettre en œuvre les moyens d'action afin d'atteindre les six objectifs principaux de son plan d'aide à la réussite. Ainsi, la Direction des études a aidé les comités de programme à définir, à analyser et à suivre les problématiques particulières des programmes. Le Collège a développé des mesures pour susciter l'engagement, la motivation et la responsabilisation des étudiants, notamment en implantant l'alternance travail-études dans 18 programmes de formation technique. Il a aussi élaboré un plan d'intervention pour améliorer la réussite en formation générale et s'est préoccupé de l'intégration des nouveaux étudiants par plusieurs initiatives de pédagogie et d'encadrement propres à la première session. Le Collège a pu suivre la réalisation des plans d'action spécifiques des départements, des programmes et des unités administratives par les bilans annuels de ces instances. Selon lui, certains aspects doivent toutefois être améliorés dans le prochain plan d'aide à la réussite : le traitement de la problématique de la diplomation, la synergie et la concertation entre les départements et les unités administratives ainsi qu'entre les deux composantes de formation. Le Collège entend poursuivre les efforts de conception, de mise en œuvre et d'adaptation des outils pour mieux cerner les problématiques des programmes. La Commission l'invite à donner suite à ses intentions.

L'efficacité des mesures

Les mesures les plus efficaces, selon le Collège, pour améliorer la réussite des cours en première session sont notamment le tutorat par des enseignants dans les programmes de *Sciences humaines* et de *Techniques administratives*, l'encadrement des étudiants en *Accueil et intégration* et les services des centres d'aide en philosophie (Philo-Aide) et en anglais et en langues modernes (CAALM). De plus, le Collège considère que le tutorat par les pairs, offert dans 12 programmes ou disciplines, est un moyen d'intervention efficace puisqu'il permet de valoriser et de promouvoir la réussite scolaire. Le programme d'encadrement des étudiants impliqués dans les activités parascolaires et sportives fonctionne aussi sur la base du tutorat et présente des résultats intéressants. L'alternance travail-études a, selon le Collège, un impact positif sur la motivation et la persévérance scolaire. Les étudiants ayant bénéficié de cette formule affichent des taux de réussite et de persévérance supérieurs à ceux qui ne suivent pas ce cheminement.

Dans la plupart de ces interventions et dans la formation offerte aux enseignants par le Service du Développement pédagogique, le Collège a voulu intervenir sur plusieurs facteurs influençant la réussite scolaire : la méthodologie du travail intellectuel, la

responsabilisation des étudiants à l'égard de leurs apprentissages, la motivation, l'engagement et la précision du choix de l'orientation. Plusieurs des projets réalisés dans le cadre du plan d'aide à la réussite reposent sur l'action concertée des enseignants et des membres du personnel des unités administratives.

De l'avis de la Commission, le Collège a réalisé une bonne analyse de l'efficacité de ses mesures en tenant compte du nombre d'étudiants rejoints, de leurs résultats et de leur opinion. Il a aussi consulté les intervenants, notamment les enseignants impliqués dans l'équipe de concertation en *Accueil et intégration*. Il a aussi utilisé les bilans de plusieurs mesures rédigés par des enseignants et des professionnels. Le Collège entend préciser son analyse de l'efficacité du Centre d'aide en français (CAF) et des mesures pour favoriser la réussite en français, bien qu'il estime que le CAF atteint son objectif de faire valoir l'importance du français dans toutes les matières puisque les étudiants ont de plus en plus recours à ses services pour des travaux dans d'autres disciplines que le français.

Conclusion

Le Collège Montmorency a bien pris en charge la mise en œuvre de son plan d'aide à la réussite et à la diplomation. La progression du taux de réussite en première session et du taux de réinscription en troisième session permet d'affirmer que les mesures du plan d'aide à la réussite du Collège Montmorency ont porté fruit.

La Commission tient à souligner l'implantation de l'alternance travail-études dans les programmes techniques et les initiatives de pédagogie et d'encadrement de la première session. Le Collège entend poursuivre les efforts pour favoriser la concertation entre les intervenants et perfectionner ses outils de suivi de la réussite. Il prévoit aussi intervenir activement sur la problématique de la diplomation et sur celle de la réussite en formation générale.

Compte tenu de l'importance de la relation maître-élève dans la réussite, la Commission encourage le Collège à poursuivre les mesures favorisant l'encadrement des étudiants sur une base individuelle, l'adaptation des méthodes pédagogiques à la première session et l'offre de formation faite aux enseignants.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Bruno Fiset, agent de recherche